

7 mars 2012

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 23 mai 2011, sur la pétition intitulée: «Pour une placette à la place Grenus».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-250 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le nouveau schéma de circulation mis en place à l'ouverture de la ligne de tram Cornavin-Onex-Bernex prévoit de fermer la rue De-Grenus à la circulation au niveau de la fontaine, comme le demande la pétition. Un dispositif de potelet sera mis en place et la pose d'un ou deux bancs est envisageable.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani